

SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Organe de l'Alliance syndicaliste

(Courant syndicaliste révolutionnaire et anarchosyndicaliste d'expression française)

SEPTIÈME ANNÉE · N° 75 · PRIX : 1,50 F

PUBLICATION MENSUELLE N° CCAP : 130 D 73

OCTOBRE 1977

conférence nationale des travailleurs libertaires

Les 29, 30, 31 octobre et le 1er novembre a lieu une conférence nationale des travailleurs libertaires, à l'initiative de l'Alliance syndicaliste, de l'Union des travailleurs communistes libertaires, du groupe communiste libertaire de Nancy, du groupe anarchosyndicaliste de Rouen, du groupe communiste libertaire d'Angers.

Depuis un certain temps également, des contacts existaient avec des groupes libertaires autonomes de province. L'idée de tenter de créer une coordination est venue naturellement, d'une part parce que la situation politique de la France d'aujourd'hui, la crise économique mondiale, rendent de plus en plus nécessaire la construction d'une alternative libertaire de masse ; d'autre part parce que les contacts qui existaient entre les groupes initiateurs de la rencontre avaient révélé une volonté de construire cette alternative.

Le mouvement ouvrier libertaire existe : il est constitué des militants affiliés à des organisations ou faisant

partie de groupes autonomes, et qui militent dans les syndicats, hors des syndicats, dans les entreprises et dans les quartiers. Unis sur des bases minimales claires permettant de faire sans exclusives la synthèse des différents modes d'intervention, ce mouvement ouvrier peut être capable demain de constituer une force politique qui compte.

Nous ne pensons pas que la réalisation de cette unité d'action sera facile. De nombreux militants en province, qui essaient de réaliser, avec beaucoup de difficultés, cette unité d'action sur le plan régional, penseront peut-être que cette initiative est prématurée.

Des tentatives de regroupement régional existant déjà et souvent, les camarades ont à surmonter d'énormes difficultés. Mais la conférence nationale des travailleurs libertaires ne saurait être un handicap au succès des regroupements régionaux qui se constituent, au contraire : dans la mesure où d'ores et déjà des groupes régionaux sont prêts à débattre d'une unité

d'action dépassant le cadre régional, cela peut se révéler comme une stimulant pour les autres groupes, qui pourront alors se voir offrir un soutien pratique.

Les militants de l'Alliance ne viendront pas à cette conférence avec l'idée de faire passer un « ligne », de gagner quelques adhérents, ou de vendre quelques abonnements. Pour nous, l'enjeu est trop grand pour qu'on se perde dans des considérations à courte vue : l'enjeu, c'est la constitution d'un mouvement ouvrier libertaire de masse en France. C'est une responsabilité, vis-à-vis de nous-mêmes comme vis-à-vis du mouvement libertaire international.

Le succès de la conférence dépendra en grande partie de notre capacité de débattre de façon non sectaire ; il dépendra également de la capacité de l'ensemble des participants à être vigilants et à dénoncer toute tentative — d'où qu'elle vienne — de briser l'unité que nous voulons réaliser.

Le mouvement libertaire français a toujours donné naissance, particulièrement après 1945, à nombre d'organisations spécifiques, pour reprendre le vocabulaire de nos camarades espagnols.

En revanche les organisations de travailleurs, à base de recrutement plus large et agissant directement dans la lutte des classes sur une base libertaire, sont peu nombreuses, et n'ont jamais réussi à regrouper la totalité du mouvement.

C'est en partant de cette réalité et en constatant qu'un grand nombre de travailleurs libertaires, anarchosyndicalistes ou syndicalistes révolutionnaires militaient en dehors de ces organisations, que des anarchosyndicalistes tentèrent de lancer une organisation commune de tous ceux qui se réclamaient du syndicalisme et de l'anarchisme et qui exerçaient une activité militante parmi les travailleurs, ou que ce soit, dans les centrales syndicales dominées par d'autres courants politiques, dans des groupes de travailleurs autonomes, ou à la CNT française.

Le bilan de notre activité en ce qui concerne le travail dans la classe ouvrière est positif, eu égard à nos forces réelles. Mais notre tentative de constituer un pôle de regroupement de travailleurs libertaires est un échec. L'Alliance est rapidement apparue comme une nouvelle organisation spécifique, ce qui n'était pas notre projet initial.

Aujourd'hui, il nous paraît important de tenir compte de quatre facteurs :

1) Les organisations spécifiques libertaires se sont multipliées et le plus souvent ne trouvent qu'en des occasions limitées le moyen de travailler de concert (par exemple le meeting de soutien à la grève de Roca ou la constitution du collectif Espagne révolutionnaire).

2) Un nombre plus important de militants libertaires travaillent de manière autonome, notamment en province, soit dans les syndicats réformistes, soit dans des groupes locaux, parfois autour de publications.

3) A la différence de l'Espagne, il manque à l'ensemble des organisations et des groupes la référence historique à une organisation, à un sigle dans lesquels pourraient se retrouver les militants afin de trouver le chemin de l'unité.

4) La renaissance de la CNT espagnole est ressentie par les camarades — ou leur quasi-totalité, mis à part ceux qui combattent toute forme d'organisation syndicale ou de classe et qui sont influencés par l'ultra-gauche marxiste ou par le léninisme — comme un espoir, un modèle et un encouragement.

Ces quatre éléments de la réalité libertaire d'aujourd'hui nous amènent à penser que l'AIT, par l'intermédiaire de sa section française, pourrait être l'idée, le projet, le sigle fédérateur des diverses activités militantes du mouvement.

dérateur des diverses activités militantes du mouvement.

A notre point de vue, cette section française, se basant au plan théorique sur les dix points de l'AIT, devra en conséquence diversifier son activité selon trois axes :

1) renforcer là où c'est possible la CNT française ;

2) coordonner le travail de minorité que font les anarchosyndicalistes dans les centrales syndicales réformistes ;

3) coordonner les groupes autonomes de travailleurs se plaçant sur une orientation syndicaliste révolutionnaire ou communiste libertaire là où la situation rend leur constitution nécessaire.

Un contrat d'organisation fédératif devra se conclure entre les militants travaillant dans les diverses activités, par fédérations locales, régionales et nationale — cette dernière étant la section française de l'AIT elle-même. Nous pensons qu'une structure par industrie serait pour commencer la meilleure base des fédérations locales, avec groupes d'usine ou d'industrie.

Un tel instrument organique pourra nous permettre d'apparaître unis parmi les travailleurs et l'opinion publique. Il nous donnera les moyens pratiques, économiques et en militants, pour développer un travail public de propagande, d'explications et d'interventions.

Cette esquisse, rapidement décrite, est ce qui nous paraît le plus souhaitable, restant entendu que le travail le plus important est celui assuré par les militants dans les entreprises et sur le lieu d'habitation.

Notre position n'est pas figée ; nous souhaitons en faire part à l'ensemble du mouvement libertaire afin qu'elle constitue une base de discussion et de débat.

Les problèmes théoriques en discussion dans le mouvement ne seront pas réglés pour autant. Les camarades espagnols, sur ce plan, comme sur beaucoup d'autres, nous montrent la voie. Il s'agit de constituer leur organisation malgré des points de vue différents sur certaines questions. C'est précisément dans une organisation unitaire et militante que nous pourrions débattre des divergences ou des questions qui posent problèmes. Et cette organisation nous permettra en outre de juger sur pièces, c'est-à-dire de voir quelle est la stratégie la plus appropriée pour développer l'anarchosyndicalisme et le communisme libertaire parmi les travailleurs.

Si ce projet voit le jour, ce ne pourra être qu'à long terme, après un débat dans l'ensemble du mouvement. Souhaitons qu'en 1978, lorsque les partis de la gauche parlementaire seront (peut-être) au pouvoir, le mouvement libertaire français pourra, en étant organisé à côté des camarades des autres pays au sein de l'AIT, jouer son rôle parmi les travailleurs.

CONFERENCE NATIONALE

contribution au

Le contexte politique actuel de la France est entièrement dominé par la perspective des élections législatives de 1978. L'incapacité montrée par la droite à gérer sa propre crise rend plus que probable l'élection d'une majorité de gauche au parlement. L'ensemble des partis et groupes politiques, avec des degrés divers de fébrilité, d'inquiétude ou de panique, se prépare devant cette perspective. La presque totalité de la classe ouvrière se nourrit de l'illusion que son sort va s'améliorer si la gauche passe.

En attendant, de très nombreuses grèves éclatent dans tous les secteurs de l'économie, des banques à la métallurgie, des postes à la sidérurgie.

Les appareils syndicaux sont engagés dans une double voie : d'une part ils

tendent d'expliquer aux travailleurs que seule l'arrivée au pouvoir de la gauche pourra résoudre leurs problèmes ; d'autre part ils prennent leurs précautions pour l'après 78 en éliminant tout embryon d'opposition interne dans leurs organisations. A la CGT, l'exclusion de militants du Livre de Rouen, à la CFDT la suspension de l'union départementale de la Gironde préfigurent un mouvement qui ne peut aller qu'en s'amplifiant.

La chasse aux sorcières commence. Peu à peu le critère d'adhésion aux organisations syndicales se modifie, sinon statutairement, du moins dans les faits : pour adhérer, il ne suffit plus d'être salarié, il faut être d'accord avec le programme commun.

Aujourd'hui, presque dix ans après la grève générale qui a bloqué l'économie du pays pendant plus d'un mois, le mouvement révolutionnaire, et plus particulièrement le mouvement libertaire, n'est pas capable d'offrir aux travailleurs une perspective crédible.

Au sein du mouvement révolutionnaire, le mouvement libertaire fait figure de parent pauvre, alors que par ailleurs on s'accorde pour constater une remontée des thèmes libertaires dans la classe ouvrière. Chercher les raisons de cette situation implique qu'il faut

analyser les faiblesses de notre mouvement, du point de vue de son mode d'organisation, de son apport (ou manque d'apport) théoriques, des tâches politiques qu'il s'est fixées, des perspectives qu'il a apportées.

Aujourd'hui se pose le problème urgent de l'intervention unifiée et coordonnée des libertaires, et plus particulièrement des militants ouvriers. A notre sens trois préalables sont nécessaires à toute discussion sur ce point.

RENOUER AVEC LE LIBRE DEBAT POLITIQUE

Le sectarisme est l'attitude qui consiste à considérer que les divergences qui séparent les individus ou les groupes, sont plus déterminantes que les points communs qui les rapprochent. Cette attitude n'a pas épargné le mouvement libertaire, en France. Cette pratique avait d'autant plus tendance à se développer que le mouvement avait une faible pratique dans la classe ouvrière, qu'il était loin des problèmes concrets des travailleurs ; il était en conséquence prédisposé à se diviser sur des questions idéologiques secondaires.

Il est temps de renouer avec le libre débat politique dans le mouvement ouvrier et aussi avec les pratiques organisationnelles qui permettent de rendre le libre débat utile et efficace. Les divisions qui frappent le mouvement libertaire ne sont pas cependant toutes artificielles. Elles sont de plusieurs origines.

a) un recrutement hétéroclite qui prétend faire cohabiter dans la même organisation des individus appartenant à des couches ou classes sociales aux intérêts divergents ;
b) des oppositions de personnalités et des conflits de pouvoir. Il arrive qu'on préfère être le premier dans son village que le second à Rome. Autrement dit on préfère éviter une réunification pour pouvoir garder son ascendant sur le groupe ou on milite.

c) la confusion organisationnelle et politique qui tend soit,

- à fragmenter à l'extrême l'organisation en une multiplicité de groupes indépen-

dants et sans cohésion réelle, ce qui rend le débat possible mais l'empêche d'avoir un débouché concret ;

- à procéder par excès de centralisation, ce qui étouffe le débat réel et donne libre cours à des pratiques manipulatoires.

Les crises successives du mouvement libertaire en France, ses divisions, n'auraient pas eu lieu si au sein du mouvement on avait pris l'habitude de débattre des divergences tactiques, stratégiques, autrement qu'avec des anathèmes et des préjugés d'un autre âge.

Ces débats auraient pu avoir lieu si le mouvement libertaire s'était donné les moyens organisationnels qui permettent la mise en place d'un débat politique, et qui permettent que ce débat aboutisse sur des orientations claires :

- d'une part il ne sert à rien de débattre librement s'il faut atteindre l'unanimité des opinions pour agir ;

- d'autre part il ne sert à rien de débattre en cercle fermé s'il n'est pas possible de communiquer librement avec les autres groupes de l'organisation.

Mais débattre sans sectarisme et avec la volonté d'aboutir à une action constructive n'est pas suffisant. Encore faut-il déterminer avec qui on débat. Notre proposition sur ce point est extrêmement claire : éliminons les petits-bourgeois, éliminons les petits chefs, organisons le débat entre travailleurs.

RENOUER AVEC L'ANARCHISME

PROLETARIEN

L'anarchisme en France a suivi deux orientations divergentes : dans le premier cas il considérait que l'élément déterminant du militant anarchiste était l'idée et la « position d'esprit » ; dans le second cas il considérait que c'était la position sociale. Il pouvait être reproché aux uns et aux autres de s'entendre avec des bourgeois parce qu'ils avaient une « position d'esprit » anarchiste ; il était reproché aux autres de s'entendre avec des stalinien parce que c'étaient des ouvriers.

Depuis la fin de la guerre, le mouvement anarchiste français n'a jamais posé comme principe la priorité absolue de l'intervention au sein de la classe ouvrière et à plus forte raison, il ne s'est jamais donné les moyens organisationnels de cette politique. Pourtant, on constate que les militants ouvriers libertaires n'ont jamais cessé d'être présents sur la scène des luttes sociales dans et hors des entreprises. Leur nombre s'accroît progressivement, mais ils restent isolés, dans le cadre étroit d'un groupe d'entreprise ou d'un groupe local. Le mouvement libertaire réel, celui des militants ouvriers, s'est constitué en dehors des organisations.

Si les militants ouvriers libertaires désertent les organisations, c'est parce que celles-ci, par excès de fragmentation ou par excès de centralisation, ne leur servent à rien : elles ne constituent pas un soutien matériel réel et efficace à leur action réelle au jour le jour ; elles suscitent une méfiance légitime de la part des militants qui sont éloignés des « sièges sociaux ».

L'excès d'organisation et de centralisation pousse à la subordination de la base à la minorité de dirigeants qui détiennent le contrôle des structures de l'appareil.

Mais l'excès de fragmentation et de décentralisation pousse également à la subordination de la base à ceux qui détiennent le pouvoir idéologique, à ceux qui imposent leur volonté par la force de leur personnalité.

Ces deux vices d'organisation se rejoignent en ce sens qu'ils permettent l'absence de structures réelles de décision par la base et l'absence de structures de contrôle par la base.

C'est ainsi que peut s'expliquer la volonté d'autonomie de nombreux groupes locaux, dans la plupart des villes du pays. La force et la faiblesse en même temps du mouvement libertaire est qu'il peut jusqu'à un certain point, se passer d'organisation structurée nationalement ; un groupe de travailleurs s'orga-

Une autre force du mouvement des travailleurs libertaires est qu'il existe réellement, préalablement à toute organisation structurée. Pour les groupes marxistes, le processus de formation implique d'abord la constitution, à quelques individus, d'une « direction » et d'une « organisation » qui se cherche ensuite une base ; pour le mouvement des travailleurs libertaires, on se trouve au contraire, en présence d'une base nombreuse et active qu'il s'agit de coordonner.

nise localement sur la base de principes libertaires et on crée un groupe libertaire capable de fonctionner, de se développer, d'avoir une vie propre. Cela est inconcevable pour l'extrême-gauche marxiste, qui se détermine à partir de critères idéologiques principalement.

Si la multiplicité des groupes qui constituent le mouvement libertaire réel, vivant, et actif, se rassemblaient, cela permettrait de créer la plus importante force organisée de l'extrême-gauche dans la classe ouvrière.

débat

RENOUER AVEC LE FEDERALISME

Le principe libertaire d'organisation – le fédéralisme – n'est pas une défroque vide. Son application seule permettra d'instaurer dans le mouvement un débat fructueux sur les moyens, sur la stratégie, sur les modes d'intervention.

Débat ne signifie pas discussion libre ne débouchant sur aucune pratique. Il ne signifie pas non plus discussion limitée débouchant sur une pratique qu'on n'a pas réellement discutée. Le fédéralisme seul permettra de rassembler dans un ensemble efficace des pratiques diversifiées et complémentaires.

Cependant, de multiples interprétations sont données à cette notion dans le mouvement libertaire. Certains y voient seulement l'idée d'autonomie des groupes de base, d'autres, beaucoup moins nombreux dans le mouvement libertaire, retiennent l'aspect centraliste.

Le fédéralisme est un mode d'organisation qui allie le mouvement de la base au sommet et du sommet à la base. Dans ce mouvement ascendant et descendant, il faut distinguer le processus de prise de décision et le processus d'application des décisions.

1) Dans le « fédéralisme » appliqué par des centrales syndicales aujourd'hui, on considère que l'« autonomie » des structures de base se limite aux décisions concernant les seuls problèmes locaux ou d'entreprise. Ainsi les grands débats de fond sont-ils réservés aux organismes dirigeants qui décident les orientations générales de l'organisation en y mettant une façade démocratique pour sauver les apparences. L'exemple le plus caractéristique concerne la décision par la CGT et la CFDT de soutenir le programme commun : aucun débat de fond n'a eu lieu sur cette question, à la base. En matière d'autonomie de décision, les organismes de base ont, à la limite, simplement le droit de choisir la couleur du papier pour leurs tracts.

2) Si les organismes de base n'ont pas grand-chose à dire dans le processus de décision, on considère en revanche qu'une fois les orientations prises par ceux qui sont au sommet, elles doivent être obligatoirement appliquées par ceux qui ne les ont pas réellement décidées.

De telles pratiques sont à notre avis un travestissement de fédéralisme. L'autonomie des groupements locaux n'est pas limitative aux seuls problèmes locaux. Dans le proces-

sus de prise de décision, ils ont à prendre position sur tous les problèmes qui peuvent intéresser l'organisation.

Outre le mouvement ascendant et descendant, le fédéralisme implique le mouvement de la base à la base, c'est-à-dire la liaison des groupes de base entre eux. C'est cette même liaison qui est la véritable garante de la démocratie interne.

Ce qui définit le centralisme « démocratique », est précisément que chaque structure de base est obligée d'en référer à l'instance supérieure si elle veut contacter une autre structure de base. Le fédéralisme exclut formellement de telles pratiques.

En ce qui concerne le processus d'application des décisions, le fédéralisme présuppose une volonté commune de pensée et d'action, qu'il ne faut pas confondre avec uniformisation. Il n'est pas synonyme d'agglutinement artificiel des groupes et d'individus aux volontés disparates, aux intérêts opposés.

Si le sommet n'a pas à se mêler de régenter dans le détail ce qui se passe au niveau local ou régional, en contrepartie chaque niveau de l'organisation ne doit pas outrepasser le domaine de son champ d'application. Si un groupe local décide de faire un communiqué de presse soutenant le programme commun ou le programme nucléaire, il sortirait manifestement de son domaine de décision. Non qu'il n'ait pas le droit de donner son point de vue, mais il engagerait alors en son seul nom l'ensemble des militants de l'organisation. Sur de tels problèmes, c'est à l'ensemble de l'organisation – et non à une direction centrale quelconque – de prendre position.

Dans l'hypothèse d'une autonomie absolue des groupes, on n'a plus affaire à une organisation, mais à autant d'organisations qu'il y a de groupes. Le vrai problème est donc de déterminer clairement le domaine d'intervention de chaque niveau de l'organisation.

Le fédéralisme seul permet de rassembler grâce à un pacte associatif unifiant et sur la base d'une pratique réelle, des groupes de travailleurs déjà constitués, qui ont une expérience propre de la lutte, qui n'ont pas à apprendre d'une direction éclairée ce qu'ils doivent penser et ce qu'ils doivent faire, mais qui ont la volonté d'amplifier la portée de leur action par la voix des militants présents partout dans le pays.